

Communiqué de Presse

Journée mondiale des enseignant(e)s 2017 : enseigner en liberté, autonomiser les enseignant(e)s

5 octobre 2017

Depuis 1994, le 5 octobre, les enseignant(e)s sont mis(es) à l'honneur dans le monde entier pour leur travail, leur dévouement et leur contribution inestimable à la société. Cette année, le thème de la Journée mondiale des Enseignants - « *Enseigner en liberté, autonomiser les enseignant(e)s* » - est particulièrement pertinent car la liberté et la responsabilisation sont essentielles pour permettre aux enseignant(e)s d'exercer le plein potentiel de leur profession.

En 2017, dans le monde et en Europe, des violations des droits fondamentaux des enseignant(e)s les empêchent toujours d'exercer pleinement leurs fonctions, comme l'illustre la [situation alarmante de l'enseignement en Turquie](#). En effet, les menaces à l'encontre de la liberté et du statut des enseignant(e)s peuvent également s'avérer subtiles et lourdes de conséquences : les organisations membres du CSEE font quotidiennement état de la détérioration des conditions de travail et de vie des enseignant(e)s, notamment en raison des gels et des coupures budgétaires ([document informatif](#) du CSEE, 2017). Le CSEE est également à l'avant-garde de la défense des intérêts pour une réponse à l'échelle européenne menée par la Confédération Européenne des syndicats (CES) et appelant à une [augmentation de salaire pour tous les travailleurs/euses européen\(ne\)s](#), qui furent les premières victimes de la crise économique et doivent encore surmonter les effets néfastes d'une décennie perdue à force de faible croissance et de stagnation.

La Journée Mondiale des enseignant(e)s 2017 marque également le 20^e anniversaire de la Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Le CSEE, tout spécialement par le biais de du Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche ([HERSC](#)), surveille de près les conditions de travail du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'efforce de dénoncer et de contrer les pratiques d'emploi précaire dans le secteur, comme les contrats à durée déterminée et les contrats à temps partiel de plus en plus souvent d'application dans les universités et les établissements de recherche. Ce genre de pratiques, directement liées à la réduction du financement public et aux tendances de commercialisation des résultats de recherche, représentent une pression supplémentaire pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche car elles touchent le développement de carrière et l'épanouissement.

« *Au nom du CSEE, je souhaite à tou(te)s les enseignant(e)s une bonne journée mondiale des enseignant(e)s*, a déclaré Susan Flocken, Directrice européenne du CSEE. « *L'éducation est une pierre angulaire de la société, et la capacité de ses travailleurs à exercer leur profession librement, sans aucune ingérence ou restriction de leurs droits professionnels, n'est rien moins qu'une condition absolue pour la démocratie.* »

Le CSEE saisit cette occasion de réflexion pour louer le travail essentiel des enseignant(e)s et autres personnels de l'éducation, qui dispensent une éducation de qualité pour tous. Il continue de promouvoir, de défendre et de s'engager afin que les enseignant(e)s et autres personnels de l'éducation à travers l'Europe puissent être autonomes et disposer de l'espace, des outils, du soutien et des conditions de travail dont ils/elles ont besoin pour exercer leur profession. Une éducation de qualité exige un engagement et des ressources.

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)

représente 132 syndicats d'enseignants et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'**Internationale de l'Éducation**, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

Adresse e-mail : secretariat@csee-etuce.org
Téléphone : +32 (0)2 224 06 92

Ne répondez pas à ce courriel. Pour vous désinscrire de cette liste d'envoi cliquez sur ce [lien](#)

Si vous souhaitez soutenir le CSEE dans son travail, [transférez cet e-mail](#) à vos amis et collègues.

Vous pouvez vous inscrire à cette liste d'envoi du CSEE en visitant [la page d'accueil du site du CSEE](#).